

EXTRAIT PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2014

Tous les conseillers sont présents. Madame DELABARDE Brigitte est nommée secrétaire de séance.
Le Procès verbal du 29 mars 2014 est approuvé à l'unanimité

1. Approbation du compte de gestion

Le Conseil à l'unanimité déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

2. Commission d'Appel d'Offre

Le Conseil à l'unanimité décide d'élire à bulletin secret les membres titulaires et suppléants de la CAO, le Maire en étant Président d'office, et le 1^{er} Adjoint son représentant, et proclame élus les membres titulaires : CAMUS Florent, PELENC Jean-Louis, DELABARDE Brigitte ; les membres suppléants : PEAQUIN Alain, JEGOU Corinne

3. Délégations du conseil au Maire

Le Conseil à l'unanimité décide de confier à Madame le Maire les délégations suivantes : De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ; De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ; De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ; D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ; De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ; D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ; De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000 € par sinistre ;

4. Logement communal

Le Conseil à l'unanimité décide de louer le logement communal et fixe le montant du loyer à 350 €.

5. Plan de coupe

Le Conseil à l'unanimité demande le martelage des parcelles de la forêt communale: n° 7 et 8 sur (0,2 ha) pour l'ouverture d'une desserte avec délivrance du taillis et des petites futaies.

6. Elargissement de la Rue de la Poterne et de l'Ancien chemin d'Ancy le Franc à Gland

Le Conseil à l'unanimité décide de mettre tout en œuvre pour réaliser l'élargissement de la rue de la Poterne et de ne pas élargir l'Ancien chemin d'Ancy le Franc à Gland.

7. Convention de déneigement avec la commune de Chassignelles

Le Conseil à l'unanimité charge le Maire de signer une convention de déneigement avec la commune de Chassignelles.

8. Travaux de voirie

Rue du Grand Bois : le Maire doit contacter les propriétaires pour réaliser l'aménagement du haut de cette rue.

Rue du Cimetière : le Conseil charge le Maire de faire établir des devis pour le goudronnage de cette rue, ainsi que le Chemin de Gland à Stigny, continuité de la rue du Cimetière.

Traitement des rues : le Conseil, à l'unanimité, retient l'offre de la société 89 G. SERVICES pour un montant total de 314.70 € TTC, hors fourniture des produits.

9. Transfert de compétence à la CCLTB

Le Conseil à l'unanimité décide de transférer à la communauté de communes la compétence GEMAPI « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ».

10. Commission Communale des Impôts Directs

Afin de permettre au directeur départemental des services fiscaux de désigner les membres de la CCID, le conseil municipal dresse une liste de 12 titulaires et de 12 suppléants, dont 2 noms de titulaires et 2 noms de suppléants de propriétaires de bois, et 2 noms de titulaires et 2 noms de suppléants de propriétaires domiciliés hors de la commune.

11. Affaires diverses

Néant

La séance est levée à 12 heures 40